21785 - Il est recommandé de jeûner le 9e jour avec e 10e

question

Je veux jeûner le jour d'Ashoura cette année. Certains m'ont informé que la Sunna veut qu'en plus d'Ashoura on jeûne le jour précédent. Est-ce une recommandation du Prophète (bénédiction et salut soient sur lui)?

la réponse favorite

Louange à Allah.

Selon Abdoullah ibn Abbas, quand le Messager d'Allah (bénédiction et salut soient sur lui) jeûna Ashoura et donna l'ordre de le faire, on lui dit:

-Ô Messager d'Allah!C'est un jour célébré par les Juifs et les Chrétiens.

- «L'année prochaine,nous jeûnerons le 9e jour.» Mais il mourut avant cette échéance"

Chafi'i,ses compagnons,Ahmad,Issac et d'autres ont dit qu'il est recommandé de jeûner le 9e jour et le 10e jours ensemble puisque le Prophète (bénédiction et salut soient sur lui) a jeûné le 10e et nourri l'intention de jeûner le 9e l'année suivante. De ce fait,le jeûne du jour d'Ashoura comporte plusieurs niveaux. L'inférieur consiste à limiter le jeûne au 10e jour . Et le supérieur consiste à y ajouter le 9e jour. Plus le jeûne est fréquent pendant Muharram,mieux cela vaudra.

Si vous dites: quelle est la sagesse qui réside dans le fait d'ajouter le 9e jour au 10e jour? La réponse et la suivante:

An-Nawawi (puisse Allah lui accorder Sa miséricorde) a dit :" Des ulémas issus de nos condisciples et d'autres ont avancé à propos de la raison de la recommandation du jeûne du 9e jour plusieurs explications:

La première est qu'il s'agit de se différencier des Juifs qui se contentent de jeûner le 10e jour. Ceci est rapporté d'après Ibn Abbas.

La deuxième est qu'il s'agit de rattacher le jeûne d'Ashoura à un autre, comme on le fait avec le vendredi,jour qu'il est interdit de jeûner isolément.

La troisième est qu'il y a là une précaution dictée par la crainte que le mois (précédent) soit diminué et qu'il y ait une erreur dans le calcul du mois, de sorte que le jour compté 9e soit réellement le 10e

L'explication la plus plausible consiste dans le souci de se démarquer des Gens du Livre. A ce propos,Cheikh al-islam Ibn Taymiyya (puisse Allah lui accorder Sa miséricorde) a dit: "Le Prophète (bénédiction et salut soient sur lui) nous a interdit de nous assimiler aux Gens du Livre dans de nombreux hadith, comme celui dans lequel il dit à propos d'Ashoura: «Si je vivais jusqu'à l'année prochaine,je jeûnerai le 9e jour.» Voir al-Fatawa al-Koubra,tome 6.

Dans son commentaire du hadith suscité,Ibn Hadjar dit: « Le jeûne du 9e jour projeté par le Prophète (bénédiction et salut soient sur lui) peut signifier qu'il ne s'en serait pas contenté puisqu'il allait le faire suivre par le jeûne du 10e jour, soit par précaution , soit pour se démarquer des Juifs et des Chrétiens.

Cette dernière alternative est plus plausible puisque certaines versions (du hadith) rapportées par Mouslim le font entendre" Voir Fateh al-Bari,4/245